



Colloque international  
**QUÉBEC – FRANCE**



# DÉMOCRATIE TRANSPARENCE ET FISCALITÉ

JEUDI 3 NOVEMBRE 2016

**Campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil**

SALLE 3400 : AGORA

150, place Charles-Le Moyne

**Longueuil**

Colloque organisé conjointement par :



association de  
planification fiscale  
et financière



Avec le soutien de :



## JEUDI 3 NOVEMBRE ■ AVANT-MIDI

### 8 h 30 ALLOCUTIONS D'OUVERTURE



**Maurice Mongrain**, avocat  
Président-directeur général  
de l'APFF



**Michel Bouvier**, avocat au Barreau de  
Paris, Professeur à l'*Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne*, Président  
de FONDAFIP, Directeur de la *Revue  
Française de Finances Publiques*

### 8 h 50 INVITÉE D'HONNEUR

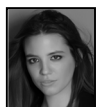


**Rita de Santis**, Ministre de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information,  
au Québec

### TABLE RONDE N° 1 : TRANSPARENCE FISCALE ET DÉCISION POLITIQUE

Animateur : MAURICE MONGRAIN, avocat  
Président-directeur général de l'APFF

### 9 h 15 ÉLABORATION DE LA LÉGISLATION FISCALE



Le politique, l'aide à la décision et les juridictions (Conseil constitutionnel et Conseil d'État) en  
France

**Laure-Alice Bouvier**, avocate au Barreau de Paris, Docteur en Droit



Les consultations, la prise de décision politique, le cheminement au Parlement du Québec et la  
rétroactivité

**Marc Grandisson**, sous-ministre adjoint, Ministère des Finances du Québec

### 10 h 10 PAUSE SANTÉ

### 10 h 30 ÉLABORATION DE LA LÉGISLATION FISCALE (SUITE)



L'élaboration de la législation fiscale fédérale – comparaison avec le Québec et la France

**Chantal Jacquier**, avocate, Présidente du comité de la *Revue de planification fiscale et financière*  
(APFF)



Le lobbying au Québec

**Audrey Côté**, conseillère en communication, Direction des communications, de la formation  
et des relations avec les clientèles, Commissaire au lobbying du Québec



Influence des groupes de pression en France et au niveau de l'Union européenne  
**Carine Riou**, doctorante en droit public à l'*Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*,  
chargée de mission à FONDAFIP

### DÉBAT AVEC LA SALLE

### 12 h DÉJEUNER

## JEUDI 3 NOVEMBRE ■ APRÈS-MIDI

### TABLE RONDE N° 2 : TRANSPARENCE DES ADMINISTRATIONS ET JURIDICTIONS FISCALES

Animatrice : **SUZANNE LANDRY**, Directrice du département de sciences comptables et Professeure à HEC Montréal

13 h 30

#### TRANSPARENCE DES ADMINISTRATIONS ET JURIDICTIONS FISCALES



L'accessibilité de la doctrine fiscale administrative en France

**Marie-Christine Esclassan**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Secrétaire générale de FONDAFIP, Directrice de la *Revue Française de Finances Publiques*



La transparence des finances publiques : quelques outils mis de l'avant par les ministères des Finances du Québec et du Canada

**Luc Godbout**, Titulaire de la Chaire en fiscalité et en finances publiques, Directeur du département de fiscalité et Professeur à l'Université de Sherbrooke



Transparence de Revenu Québec en matière fiscale

**Paul Ryan**, avocat, Associé du cabinet *Ravinsky Ryan Lemoine Avocats s.e.n.c.r.l.*



Limites à la confidentialité des dossiers des contribuables

**Martin Delisle**, avocat, Associé du cabinet *De Grandpré Chait s.e.n.c.r.l.*

#### DÉBAT AVEC LA SALLE

15 h 10

#### PAUSE SANTÉ

### TABLE RONDE N° 3 : TRANSPARENCE FISCALE DU CONTRIBUABLE

Animatrice : **MARIE-PIERRE ALLARD**, avocate, Professeure au département de fiscalité de l'Université de Sherbrooke

15 h 30

#### TRANSPARENCE FISCALE DU CONTRIBUABLE



Les obligations des professionnels au Québec et au Canada

**Lyne Latulippe**, Professeure au département de fiscalité de l'Université de Sherbrooke



La transparence fiscale du contribuable en France et dans l'Union européenne

**Jean-Raphaël Pellas**, Professeur à l'*Institut Supérieur du Commerce de Paris*



La transparence fiscale du contribuable dans un contexte international

**Jean-Pierre Vidal**, Professeur à HEC Montréal

#### DÉBAT AVEC LA SALLE

17 h

#### ALLOCUTIONS DE CLÔTURE



**Maurice Mongrain**, avocat  
Président-directeur général de l'APFF



**Michel Bouvier**, avocat au Barreau de Paris, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP, Directeur de la *Revue Française de Finances Publiques*

Veillez noter que les actes du colloque seront publiés dans la *Revue de planification fiscale et financière* de l'APFF ainsi que dans la *Revue Française de Finances Publiques*

## INFORMATIONS

### ORGANISATION

---

L'Association de planification fiscale et financière (APFF), dont le siège est à Montréal, au Québec, a été fondée en 1976. L'Association est un organisme à but non lucratif, indépendant et non gouvernemental, dont le principal objectif est de favoriser la diffusion de l'information fiscale et financière. L'APFF ne bénéficie d'aucune subvention. Elle est entièrement financée avec les revenus provenant de la cotisation de ses membres et des activités qu'elle organise. Ses revenus servent uniquement à financer les nombreux services offerts aux membres sous forme de cours, colloques, symposiums, congrès, publications et travaux de recherche. La *Revue de planification fiscale et financière* est publiée par l'APFF.

L'Association pour la fondation internationale de finances publiques (FONDAFIP) a été créée en 2006 à l'initiative de Michel Bouvier, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. FONDAFIP est une institution indépendante qui a pour objectif de soutenir et développer la recherche en finances publiques et fiscalité en France et à l'étranger, de favoriser les échanges entre universitaires, praticiens et décideurs politiques, et d'établir un contact direct entre les milieux professionnels et les milieux scientifiques de différents pays. FONDAFIP bénéficie du soutien de la *Revue Française de Finances Publiques*.

### INSCRIPTION

---

Les frais d'inscription au Colloque international Québec-France du 3 novembre 2016, intitulé **DÉMOCRATIE, TRANSPARENCE ET FISCALITÉ** s'élèvent à **230 \$** par personne. Ils comprennent le droit d'assister au Colloque, les présentations des conférences, le repas du midi ainsi que les pauses santé.

**L'inscription des étudiants en fiscalité est gratuite et n'inclut pas le repas du midi.**

Visitez le site Internet [www.apff.org](http://www.apff.org) pour vous inscrire d'une façon simple et rapide.

